

ADMINISTRATION :

Imprimerie F. RUEDI

Lausanne

3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :

Suisse, 4 fr. par an ; autres
pays, 6 fr. par an.
10 centimes le numéro.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
et pour l'organisation de son progrès »Les membres de la Ligue
pour la défense de l'hu-
manité fixent de leur propre
gré le montant de leur coti-
sation.Compte de chèques pos-
taux : III. 496.Envoi gratuit des statuts
de la ligue et de numéros
spécimens de tous ses
organes. S'adresser au se-
crétariat, Lausanne, 3 Ju-
melles.

Comité suisse de la Ligue : D^r Aug. FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux ; A. SUTER, ancien président du Conseil communal de Lausanne ; D^r TSCHUMI, président du gouvernement bernois ; D^r MOSER, conseiller d'Etat, Berne ; D^r R. BRODA ; A. SESSLER (Berne), anc. président du tribunal ; D^r A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix ; M^{me} VUADENS-CALMUS, Vevey ; M^{me} WALDHARDT-BERTSCH, Berne ; E. PEYTRÉQUIN, vice-président du Conseil communal de Lausanne ; H. HODLER, Genève, etc.

Comité de patronage international : Jean LONGUET, député de la Seine ; Lucien LE FOYER, anc. député de la Seine ; Gustave HUBBARD, anc. député de Seine-et-Oise ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIANI, procureur-général honoraire, Côme ; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures ; Dr. N. af URSIN, anc. vice-président de la Diète finlandaise ; Sir Robert STOUT, anc. premier ministre de la Nouvelle-Zélande, etc.

Président de la Ligue : D^r R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».
Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Une réunion internationale des associations de progrès moral

Berne, le 4 juin 1917.

Les délégués de plusieurs Associations pacifistes et de Sociétés de progrès moral se sont réunis en 1915 à Berne et ensuite à Lausanne et ont fondé une Commission internationale ; elle s'est appliquée à défendre les intérêts moraux menacés par la crise universelle. Des manifestes communs ont été lancés contre les annexions et en faveur de l'établissement d'un ordre juridique international. Ces idées ont reçu, depuis cette date, l'approbation des puissants du monde.

On s'est occupé aussi, à Lausanne, des questions relatives à la fin de la guerre et au statut futur de l'Europe, mais on a jugé que le moment pour une action internationale dans cet ordre d'idées n'était pas encore venu. Les événements ont confirmé cette prévision. Mais bien des choses ont changé depuis ce temps et il s'impose peut-être que la Commission délibère de nouveau sur ce grave sujet et sur tant d'autres problèmes nouveaux.

Chargés par la Commission de gérer ses affaires administratives, nous avons décidé de convoquer à cet effet une nouvelle séance plénière. Une réunion des délégués aura lieu le dimanche 17 juin, à 10 heures du matin, à la Maison des corporations bourgeoises, rue Nouvelle, Berne.

Ordre du jour :

Examen des tentatives d'action internationale, qui ont été faites depuis le début de la crise universelle et des enseignements qui peuvent en être tirés pour l'avenir.

Des séances publiques auront lieu dimanche à 3 h. 1/2, lundi à 9 heures du matin et à 3 heures de l'après-midi.

Ordre du jour :

Examen des points de vue des belligérants relatifs à la solution de la crise universelle. (En ordre chronologique de leur présentation publique.)

1. Proposition d'un congrès international sans publication préalable des conditions de la paix revendiquées par les parties en cause (proposition des puissances centrales, en décembre dernier).

2. Programme de M. Wilson et des Alliés d'occident.

a) Démocratisation du monde.

b) Autonomie de toutes les nations, grandes et petites.

c) Ordre juridique international.

3. Programme de la Révolution russe (paix sans annexions ni indemnités).

4. Examen des facteurs qui peuvent amener la fin de la guerre.

5. Examen des projets relatifs à une guerre économique qui succéderait à la guerre des armées.

Lors du débat sur le point 4, nous soumettrons à la conférence la proposition suivante : « Qu'elle veuille bien nommer un sous-Comité, chargé d'élaborer un projet pour la paix future, basée sur le droit en prenant comme base les propositions de notre Ligue publiées dans la *Voix de l'Humanité* (en mars 1916) et ensuite dans les organes de « l'organisation centrale pour une paix durable », mais en tenant compte des événements militaires et politiques, survenus depuis ce temps.

Nous avons envoyé des invitations aux Associations de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, de Suisse, etc., qui ont formé la Commission en 1915. Nous avons invité de même des Associations pacifistes et des Sociétés de Progrès moral des pays susnommés et des nations, qui n'avaient pas envoyé de délégués aux premières conférences, notamment de Russie.

Nous serions heureux, si d'autres Associations, prenant connaissance de cette communication, voulaient bien se faire représenter à notre réunion.

Les séances seront précédées d'une réception des délégués au jardin de Madame Van Rees, Berne, Altenbergstrasse 120, samedi le 16 juin, à 8 h. du soir. Un dîner en commun réunira les délégués dimanche à 1 heure de l'après-midi, à la Maison Bourgeoise. On fera une excursion au sommet du Gurten dimanche soir. Une réunion publique dans la Maison Bourgeoise aura lieu lundi soir.

Le Comité de la « Ligue
pour la défense de l'humanité ».

A nos lecteurs !

Nous avons envoyé les derniers numéros de notre journal à plusieurs membres de l'enseignement, espérant que nos documents pourront les intéresser. Nous les invitons à s'abonner au journal et à se servir à cet effet du bulletin de versement ci-inclus (4 fr. par an, compte de chèques III. 496). Cette feuille pourra aussi servir aux amis de notre cause qui désireraient contribuer aux frais de propagande occasionnés par l'action ci-dessus indiquée.

Le Secrétariat de la
« Ligue pour la défense de l'humanité ».

Guerre et démocratie

Jamais plus qu'à l'heure actuelle, il n'a été rendu un culte aussi empressé à l'idée démocratique. Tandis que les vieilles divinités ont quelque peu perdu de leur prestige, voici que grandit celui de la nouvelle idole devant laquelle s'inclinent dévotement gouvernants et gouvernés désormais convaincus qu'en elle seule réside le salut. Longtemps combattue par les élites dirigeantes, puis traitée avec un dédaigneux mépris, la démocratie est maintenant passée au rang de panacée. Et comme toute divinité qui se respecte, il entre dans le plan de ses desseins que du sang, beaucoup de sang soit répandu avant qu'elle puisse faire bénéficier le monde de ses bienfaits.

Tous ceux qui désirent éliminer la guerre des préoccupations de l'humanité de demain s'accordent à reconnaître que le triomphe universel de la démocratie est la condition première d'une paix définitive. Cette unanimité est chose si rare (même chez les pacifistes!) que ce n'est pas sans quelque hésitation que nous nous hasardons à formuler, non pas des objections, mais des réserves dont il serait, à notre avis, prudent de tenir compte afin d'éviter aux fervents du nouveau culte de douloureuses déceptions à l'avenir. Ces réserves ne doivent d'ailleurs pas être considérées comme impliquant une critique de fond de la démocratie. Tel qu'il est pratiqué de nos jours, le régime démocratique n'a sans doute pas, au point de vue philosophique et scientifique, un fondement très solide ; nos descendants le trouveront peut-être primitif,

enfantin et quelque peu chaotique. Mais sa généralisation croissante prouve que c'est encore le mode de gouvernement qui correspond le mieux aux besoins et à la mentalité de la société actuelle. Et d'ailleurs, la valeur d'un régime politique est toute relative, puisque l'expérience nous révèle que selon les nécessités du milieu et du moment, de mêmes institutions ont produit des résultats très différents. Pour l'instant, ce qui nous intéresse surtout, c'est de rechercher dans quelle mesure le triomphe prévu et exalté du régime démocratique réagira sur la solution du problème international.

L'idée que la démocratie est par nature orientée vers des fins pacifiques dérive de la constatation que, dans sa masse, le peuple est foncièrement hostile à la guerre. Il réprouve d'instinct toute politique de violence et de conquête envers les peuples étrangers. Son seul désir, c'est de vivre en paix, de creuser son sillon dans le vaste champ du travail humain, de jouir paisiblement des fruits de son labeur. Pour la politique d'aventures des chefs d'Etat et des politiciens mégalomanes, d'autant plus enclins à préconiser les solutions violentes qu'ils se tiennent en dehors de la mêlée, il n'a pas la moindre sympathie. On en conclut donc que, lorsque dans tous les pays, le gouvernement passera dans les mains du peuple qui, par ses représentants, aura la possibilité d'exercer un contrôle sur les actes des dirigeants et de manifester sa volonté de paix en matière de politique étrangère, la guerre aura vécu. Ce ne sont pas les peuples qui troublent la paix, mais les dynasties ambitieuses et les minorités irresponsables qui les entourent.

Il y a dans ces constatations une part de vérité. Assurément, le peuple dans sa masse, travailleurs des champs et travailleurs des villes, est, à l'état normal, hostile à une politique agressive parce qu'il perçoit bien que c'est lui qui est appelé à en être la première victime. D'ailleurs, à dire vrai, la politique internationale ne l'intéresse nullement, et pourquoi en serait-il autrement puisqu'il s'agit de relations avec des peuples sur lesquels il ne possède que de très vagues notions ou même parfois dont il ignore l'existence¹⁾. D'une manière générale, la politique ne tient qu'une bien faible place dans les préoccupations habituelles de l'immense majorité des hommes, des millions et des millions d'individus vivent et travaillent sans se soucier nullement de l'Etat et de ses nécessités vitales. Même dans les pays les plus démocratiques, comme la Suisse, où les citoyens sont fréquemment appelés à donner leur avis sur la chose publique, la vie politique ne représente que l'aspect superficiel de l'existence du peuple. La famille, les amis, la profession, le milieu limité par l'horizon de la ville ou du village, voilà ce qui intéresse avant tout la plupart des hommes et à propos de quoi ils peuvent parler en connaissance de cause. Il est de fait que si le peuple était représenté par des hommes de son

¹⁾ Combien de paysans et d'ouvriers français, allemands ou anglais avaient, avant la guerre actuelle, une notion, même vague, des pays balkaniques qui ont cependant joué un rôle si considérable dans les événements de la politique européenne ? Nombre de « bourgeois » instruits et d'intellectuels n'en savaient du reste pas beaucoup plus.

milieu, ayant les mêmes capacités limitées, les mêmes préoccupations, le même horizon mental, il y aurait bien des chances pour que la politique extérieure demeurât pacifique; elle serait même probablement inexistante. Mais comme il est impossible de confier une chose aussi compliquée que le gouvernement d'un pays à des gens ignorants, force est donc, même dans les Etats les plus démocratiques, d'avoir recours aux plus compétents, aux plus instruits et aux plus habiles, qui, par le fait même qu'ils constituent une élite, ont déjà une manière de penser et de voir différente de celle des masses dont ils ne représentent jamais fidèlement les aspirations.

Dans la société la plus démocratiquement organisée, c'est donc en fin de compte une minorité qui gouverne. Il est vrai que, en théorie, le peuple contrôle les actes de cette minorité, mais que vaut au fond ce contrôle puisque, par les multiples moyens dont elle dispose, puissance financière, presse, écoles, c'est la minorité elle-même qui façonne l'opinion publique? Lorsqu'il s'agit de questions de politique intérieure à propos desquelles la minorité dirigeante est presque toujours divisée, le peuple a au moins la possibilité de faire un choix entre les solutions préconisées par les différents partis, mais en matière de politique extérieure, le rôle des partis perd de son importance et par l'effet du sentiment national tout-puissant la minorité fait bloc, du moins dans les cas graves. En pareille occurrence, c'est la nation entière qui est en compétition avec d'autres nations; elle est d'autant plus forte et a, par conséquent, d'autant plus de chances de prévaloir que les partis font trêve à leurs déments et que le pays apparaît uni devant l'étranger. Mais il en résulte que le seul droit qui restait au peuple, celui de choisir entre différentes solutions présentées par l'élite, disparaît en réalité puisque ses dirigeants unis au nom de l'intérêt national le placent en présence de faits accomplis ou en voie d'accomplissement.

La minorité qui gouverne l'opinion n'est d'ailleurs pas elle-même complètement maîtresse des destinées de la nation au point de vue extérieur. Elle s'en remet aux quelques hommes que leurs connaissances, leur habileté et leur expérience élèvent au-dessus des autres, et qui font de la politique étrangère leur spécialité. Ce sont eux les vrais maîtres. Certes, ils sont contrôlés par des assemblées élues, mais outre que ce contrôle est en pratique souvent illusoire, il ne saurait constituer par lui-même une garantie de paix certaine, parce que les actes des hommes d'Etat d'un pays dépendent dans une large mesure de l'attitude et des actes des hommes d'Etat des autres pays, qui ne sont responsables que devant leur peuple et souvent d'une manière beaucoup plus théorique que réelle. Il arrive donc fréquemment qu'un pays se trouve, contre sa volonté, placé en face de nécessités extérieures auxquelles il doit se plier.

On objectera que lorsque tous les pays seront organisés démocratiquement la paix sera assurée par la commune volonté de tous les peuples. Est-ce bien sûr? Nous savons que même en démocratie les masses populaires ne comptent pas pour beaucoup, bien que selon le texte des lois la souveraineté réside en elles. C'est donc l'attitude de l'élite dirigeante qui importe, puisque, aussi bien, c'est elle qui forme l'opinion publique. Or, rien ne prouve que dans tous les pays elle ait les mêmes tendances pacifiques. Vus à travers la mentalité nationaliste qui est encore celle de tous les dirigeants, les intérêts nationaux ne sont pas nécessairement harmoniques; ils peuvent être ou du moins ils nous paraissent être fréquemment en opposition. Tant que l'anarchie internationale est maintenue — et elle peut l'être même si tous les Etats sont organisés d'une manière démocratique — il n'y a pas d'autre moyen ultime de trancher les conflits internationaux que la loi de la force. Il suffit donc que dans un pays les dirigeants soient plus intransigeants que dans l'autre, sans même vouloir délibérément la guerre, pour que celle-ci devienne possible, par l'enchaînement fatal des malentendus et des suspensions. Et si malgré tout le peuple ne veut pas de la guerre? Soyons alors assurés que les gouvernants ne manqueront pas de moyens pour suggestionner les foules et

soulever leurs passions, en forgeant quelque heureuse formule qui donne satisfaction à leur mystique besoin de croire et de se donner; n'oublions pas que si les peuples sont pacifiques à l'état normal, ils peuvent devenir fort combattifs lorsqu'ils sont sous l'empire d'une idée fixe.

Ainsi, la paix durable à laquelle nous aspirons ne saurait être acquise par le seul triomphe de l'idée démocratique. Elle ne sera possible que lorsque les Etats cesseront de constituer des unités indépendantes pour devenir les membres d'une communauté internationale organisée. Or, ceci implique le ralliement des peuples ou au moins de leurs élites au principe internationaliste qui affirme que la nation n'est pas la plus haute expression de l'être collectif, mais qu'elle est un organe de l'humanité, à laquelle elle est subordonnée.

Si nous interrogeons l'histoire, contre laquelle aucune considération théorique ne saurait prévaloir, nous constaterons que les Etats démocratiques sont loin d'avoir été toujours pacifiques par nature. Sans remonter jusqu'aux anciennes républiques grecques ou jusqu'aux républiques italiennes du Moyen âge qui ont été fréquemment en guerre les unes contre les autres et dont la politique extérieure a été très active, on peut remarquer que depuis l'avènement de la démocratie en Europe, les guerres n'ont pas été moins nombreuses que par le passé; elles sont même devenues beaucoup plus horribles et beaucoup plus perturbatrices parce que ce sont maintenant des peuples entiers qui se heurtent. Comme l'on pourrait prétendre que ces guerres ont éclaté par la faute des Etats non démocratiques — bien que cela ne soit pas toujours vrai — nous nous bornerons à considérer les rapports des démocraties entre elles.

Une première constatation qui s'impose, c'est que les deux grandes démocraties d'Europe, l'Angleterre et la France sont précisément les pays qui possèdent le plus vaste domaine colonial. La France, notamment, constituée en république depuis 1870, a, durant les quarante dernières années, conquis de nombreux territoires en Afrique et en Asie. C'est sous un gouvernement radical qu'elle a mis définitivement la main sur le Maroc. La démocratie anglaise n'a pas eu une politique impérialiste moins active. Son dernier exploit fut la guerre du Transvaal. L'Italie, autre Etat démocratique, n'est pas demeuré en arrière. A deux reprises elle a entrepris une guerre ayant ouvertement pour fin la conquête de territoires étrangers contre la volonté de leurs populations; à l'heure actuelle, il existe dans ce pays nombre d'impérialistes qui réclament de nouvelles annexions aux dépens de peuples étrangers. La Grèce, la Serbie, la Bulgarie jouissent des bienfaits d'une constitution démocratique; cela ne les a cependant nullement rendus plus pacifiques et moins nationalistes.

Tous les Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud sont organisés démocratiquement: cependant, des guerres ont éclaté entre eux, bien qu'ils ne fussent pas séparés par la différence de race et que par suite de la faible densité de la population la question territoriale ne dût pas jouer un grand rôle.

Si nous considérons maintenant la politique continentale des grandes puissances démocratiques telles que la France, l'Angleterre, l'Italie, nous ne voyons pas qu'elle diffère sensiblement de celle des Etats non démocratiques¹⁾. Ces puissances sont représentées par des diplomates professionnels d'éducation toute semblable à celle des diplomates ressortissant de nations autocratiques; les clauses des traités d'alliance demeurent secrètes, les combinaisons de la politique extérieure ne sont connues que d'un petit nombre d'individus. Sans doute il y a en théorie dans ces Etats la liberté de critique et le droit de contrôle, mais trop souvent l'exercice de ces droits précieux est rendu difficile par suite de l'état de sujétion de la presse

¹⁾ Il est même piquant de constater que c'est sur l'initiative d'un gouvernement autocratique qu'a été convoquée la Conférence de La Haye, qui, quoi qu'on puisse penser de ces travaux, constitue la première manifestation du pacifisme gouvernemental. Une conférence internationale pour un accord européen avait jadis été projetée par un autre autocrate, l'empereur Napoléon III.

inféodée aux dirigeants et aussi en raison de l'indifférence du public pour les questions de politique internationale. Peut-être dira-t-on que ces Etats n'ont pas pu éliminer tous les vices provenant des régimes antérieurs et qu'ils n'ont pas encore réalisé la vraie démocratie. Mais si tel est le cas, pourquoi s'arrogent-ils le droit de parler au nom de la démocratie et de vouloir l'imposer au monde? Qu'ils commencent donc par faire d'elle une réalité!

En opposant aux Etats alliés démocratiques les empires centraux, on oublie fréquemment que le principal d'entre ces derniers, l'Allemagne, bien que classé parmi les Etats non démocratiques, a cependant une représentation nationale élue selon un mode démocratique. Le Reichstag représente le peuple allemand au moins aussi bien — ou aussi mal — que le Parlement français représente le peuple français. Si le droit de déclarer la guerre est encore réservé à l'empereur, le Reichstag peut néanmoins manifester explicitement sa volonté en refusant de voter les crédits. Bien qu'ayant une origine démocratique, cette assemblée ne s'est pourtant pas montrée moins nationaliste que le gouvernement impérial sur lequel elle n'a jamais exercé une influence modératrice. Si l'on tient la dynastie pour responsable, il faut, pour être juste, associer à cette responsabilité les représentants du peuple allemand. Le succès du mouvement démocratique allemand est cependant à désirer parce qu'il entraînera un changement de direction et de personnes, et qu'il pourra par là aider quelque peu au rétablissement de la confiance à l'étranger, mais il est prudent de ne pas nourrir trop d'illusions sur la portée pacifique d'une démocratisation des institutions allemandes.

Devons-nous conclure de tout ceci que la question du régime politique est indifférente? Non pas. La démocratie a sur le régime autocratique, du reste impossible désormais, l'avantage de la liberté d'opinion¹⁾, qui permet l'exercice, souvent difficile, du droit de critique et de contrôle; elle force les gouvernants à être plus attentifs aux mouvements de l'opinion; elle habitue peu à peu l'homme à s'intéresser aux problèmes que pose la vie collective, et, au point de vue des relations internationales, elle influe dans un sens favorable au principe du droit des peuples qui ne saurait avoir force de loi dans une Europe gouvernée selon le mode autocratique. Pour toutes ces raisons, l'avènement de la démocratie doit être salué comme un progrès, à condition que le régime démocratique n'existe pas seulement dans les textes.

Mais pour que le système des relations internationales soit transformé dans ses bases, il est d'autres conditions encore que le triomphe du principe démocratique. Il faut d'abord que la démocratie soit éclairée et saine. Une masse ignorante, accessible à toutes les suggestions de ses meneurs, enfoncée dans la crédulité et le mysticisme, abrutie par de mauvaises conditions de travail, est non moins dangereuse pour la paix du monde qu'un tyran ambitieux. Encore celui-ci peut-il, tout en causant du mal, édifier une œuvre dont la foule est incapable. Quand on voit quelle est encore la faiblesse du sens critique et du raisonnement chez les populations des démocraties les plus avancées, on mesure toute la grandeur de l'effort qui reste à faire pour réaliser la vraie démocratie. Il faut en outre que la démocratie s'élève du nationalisme à l'internationalisme, qui, seul, ouvre au monde de nouveaux horizons. Pour cela, il ne suffit pas de mettre dans les mains du peuple un bulletin de vote et de modifier à son avantage le mécanisme des institutions, en se confiant à ce que l'on appelle son bon sens. Une éducation appropriée est indispensable afin de lui faire saisir l'essence de la vie internationale, comprendre la mentalité des peuples étrangers et l'amener à concevoir au-dessus de sa patrie l'existence d'une réalité plus haute en laquelle doivent s'incorporer et s'harmoniser toutes les patries nationales.

H. HODLER.

¹⁾ Il s'agit, bien entendu, de la situation en temps normal. A l'heure actuelle, dans tous les pays belligérants, la démocratie a fait place au régime dictatorial, passage caractérisé par l'établissement de la censure et par une foule de mesures restrictives.